

Réunion d'information

MARDI 29 NOVEMBRE

COMPTE-RENDU

INFOS CLUB

Vendredi 16 décembre 2011 – 19h00 :

Soirée œnologie au Domaine des Combottes.

Coût de la soirée par participant :
37 euros.

Secrétariat du Club :

Valérie

Tel : 03.80.85.50.60

Fax : 03.80.75.72.72

Mail :

vcuche@clubentreprendre21.fr

Dans le cadre des manifestations proposées par le club entreprendre, une dizaine de chefs d'entreprise et d'élus ont participé à une réunion d'information.

Thèmes de la soirée:

1. La gestion de la trésorerie, les outils pour anticiper les difficultés ou placer les excédents,
2. La plateforme de covoiturage du Conseil régional,

Lieu : Salle polyvalente de TIL CHATEL

Intervenants :

1. Christophe LHUILE et Nicolas BOURGEOIS du cabinet MAZARS.
2. Leslie BLANC du Conseil régional et Julie ESTHEVE de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or.
Présence de Marie Capucine BARRACHIN, animatrice mobilité du Pays Seine et Tilles.

Michel DROUIN a accueilli, a présenté les manifestations à venir et a remercié

- les participants et élus de leur présence
- Alain GRADELET de sa présence, de la mise à disposition gracieuse de la salle, du verre de l'amitié qui a clôturé la rencontre,
- Les intervenants de leur disponibilité.

LA GESTION DE LA TRESORERIE

Pour ce sujet, se reporter au document MAZARS :

- soit en le téléchargeant sur le site Internet du club entreprendre :

<http://www.clubentreprendre21.fr/TELECHARGEMENT/CE-gestiondetresorerie29.11.11MAZARS.pdf>

- soit en le demandant au secrétariat de notre association qui vous le fournira.

LA PLATEFORME DE COVOITURAGE

Objectif :

Cette plateforme est un outil dédié à la mobilité des salariés.

La centrale de covoiturage a été créée dans le but de proposer **un site unique** pour répondre aux questions de covoiturage à l'échelle régionale, et pour apporter des solutions complémentaires à l'offre de transports en

commun.

Son objectif premier concerne donc les trajets domicile/travail.

L'inscription y est gratuite et se formalise en complétant un questionnaire en ligne sur le site Internet mobigo-bourgogne.com

Un espace partenaires :

Il est également proposé de créer un espace « partenaires » qui regroupera des salariés par exemple d'une même entreprise voire d'une même zone d'emplois, sur simple demande au Conseil Régional. La création de cet espace privilégié permet d'être mis en relation seulement avec des personnes appartenant à l'espace partenaire et ayant le même code d'accès.

Quelques précautions :

Quelques précautions incombent à la responsabilité du covoitureur, telles que le fait de prévenir sa compagnie d'assurance d'un covoiturage régulier, et veiller à ce que son contrat d'assurance couvre bien les trajets domicile/travail.

Pour tout renseignement complémentaire au sujet du covoiturage et de sa plateforme régionale, contactez :

Leslie BLANC,
Animatrice mobilité du conseil régional
Tél : 03 80 44 37 01
Ou lblanc@cr-bourgogne.fr

Coordonnées de la plateforme :

www.mobigo-bourgogne.com

L'animatrice mobilité du Pays Seine et Tilles se tient également à votre disposition pour toute question de mobilité, covoiturage etc...

Marie capucine BARRACHIN
Tél : 03 80 95 41 44
Ou mobilite@pays-seine-et-tilles.fr

A l'issue de ces présentations, les discussions se sont poursuivies autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité de Til Châtel.

Cordialement, Valérie